

Lettre de change

Par **rose de sable**, le **02/02/2017** à **10:13**

bonjour à tous:

SVP, j'ai besoin d'une aide, SVP, SVP, j'ai vraiment besoin d'une réponse.

je cherche une réponse sur le cas suivant:

Une lettre de change a été tirée par un fournisseur d'une machine à la société X sur cette dernière le 3 janvier pour une échéance le 3 mai. Le fournisseur tire une seconde lettre le 10 avril pour une échéance le 2 juillet sur la société X. Ces deux lettres relatives à la même créance ont été tirées au profit de deux banquiers différents.

Le 3 mai, le premier banquier a été payé.

Analysez les droits de l'autre Banquier.

La solution serait-elle différente si la première lettre avait été acceptée le 5 janvier ?

merci,

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/02/2017** à **12:06**

Bonjour

Nous vous répondrons que si vous nous présenté un début de travail. Cela est précisé dans notre charte.

Par **Camille**, le **02/02/2017** à **12:19**

Bonjour,

Mais ça va être dur avec la présentation d'un cas sans queue ni tête...

[smile17]